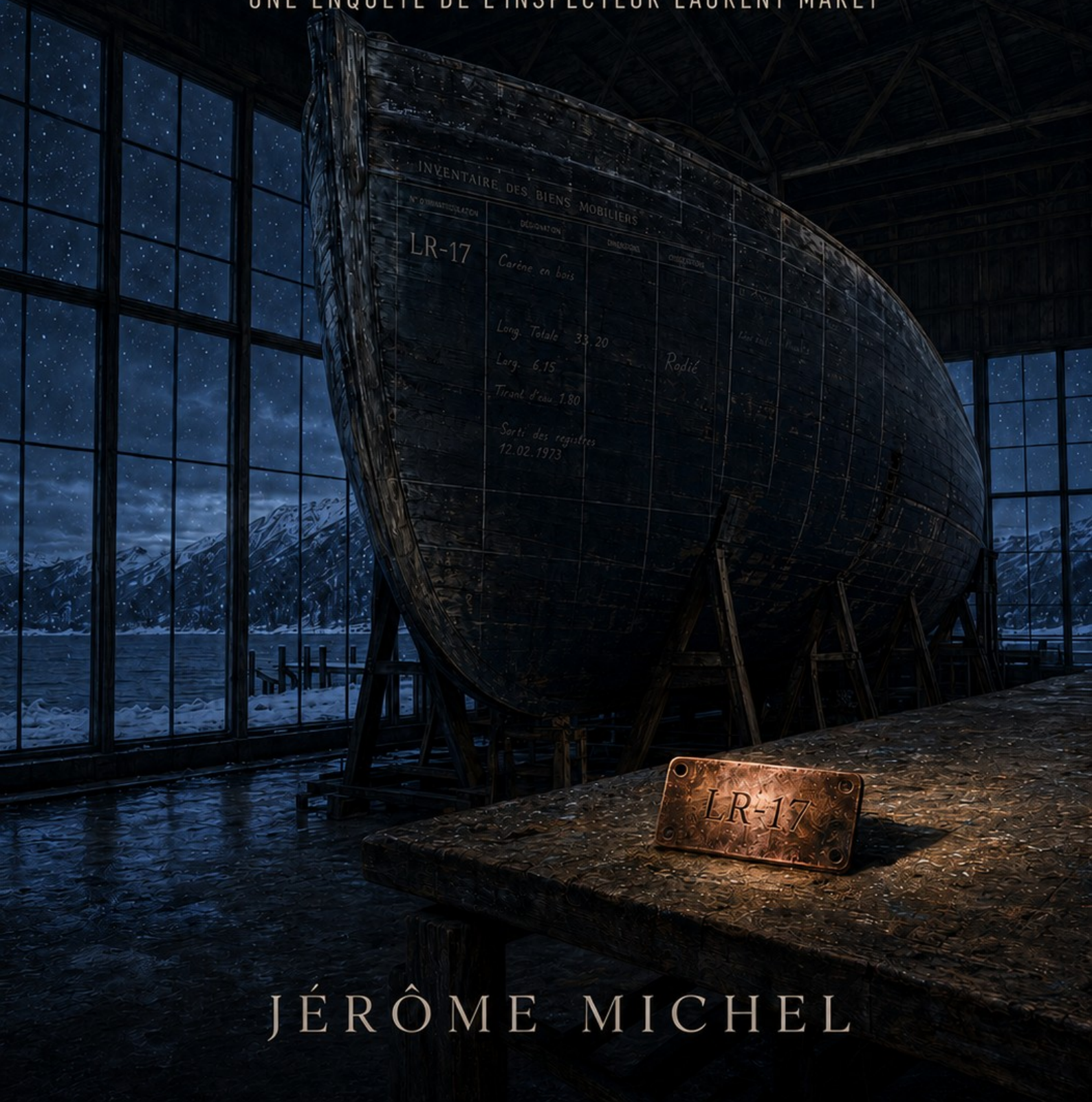


INSPECTEUR MARET

LA CARÈNE FANTÔME

UNE ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR LAURENT MARET



JÉRÔME MICHEL

INSPECTEUR MARET

LA CARÈNE FANTÔME

Une enquête de l'inspecteur Laurent Maret

Auteur : Jérôme Michel

Genre : Roman d'enquête institutionnelle — Fiction du réel

Éditeur : Publication indépendante

Date de publication : 2026

© 2026 — Jérôme Michel

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette œuvre ne peut être reproduite, traduite, stockée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit — électronique, mécanique, photographique, sonore ou autre — sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur ou de l'éditeur.

Toute reproduction, adaptation ou utilisation non autorisée de tout ou partie de ce texte constitue une violation de la **Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins** (LDA, RS 231.1)

PRÉAMBULE

Ce qui cesse d'être visible

Un bateau peut rester au même quai et cesser d'exister.

Sa coque porte encore les reprises du bois, les couches de peinture, les traces laissées par ceux qui l'ont entretenue. Des mains continuent d'y travailler. Rien, dans sa matière, n'indique qu'il a disparu.

Il suffit pourtant qu'un numéro glisse dans une autre colonne. Qu'une ancienne réparation ne trouve plus de justificatif. Qu'un registre soit traduit dans un système incapable de conserver ses contradictions.

Alors le bateau demeure, mais les décisions commencent à se prendre comme s'il n'était plus là.

La matière résiste encore quelque temps. Elle attend que quelqu'un lui demande son nom.

PROLOGUE

La plaque de cuivre

Émile Borel avait posé la plaque entre deux maillets, au centre de l'établi. Il n'y touchait plus.

Elle tenait dans une main. Le vert-de-gris avait gagné les angles et rempli les creux, mais les caractères frappés dans le cuivre restaient lisibles : LR-17 — 1974.

Borel attendit que Laurent Maret eût retiré ses gants.

— Elle était derrière la serre, à bâbord. Sous trois couches de peinture.

— Qui l'a trouvée ?

Une jeune femme travaillait au fond du hangar, agenouillée devant une caisse à outils. Elle releva la tête.

— Moi.

Sa veste bleue était trop large aux épaules. De la poussière de bois couvrait son bonnet et le haut de ses chaussures.

— Vous cherchiez cette plaque ? demanda Maret.

— Je cherchais jusqu'où allait une ancienne reprise. La peinture s'est décollée autour.

Maret se tourna vers Borel.

— Vous saviez qu'elle était là ?

Le charpentier considéra la plaque avant de répondre.

— Je savais qu'elle avait existé.

La cale sèche occupait presque tout le hangar. Posé sur les tins, le Savoie dressait sa coque nue dans l'odeur de sciure mouillée et d'huile chaude. La peinture avait été retirée par bandes. Le bois montrait ses âges successifs : des bordés anciens presque noirs, des membrures plus claires, des chevilles remplacées, d'autres noyées sous le mastic.

Trente-sept mètres de bateau. Depuis trois jours, aucune unité de ce nom ne figurait plus dans l'inventaire de la Régie des Lacs du Centre.

Maret prit la plaque. Le cuivre était froid malgré le poêle qui brûlait près de la porte.

— Vous l'avez nettoyée ?

— Seulement avec une brosse douce, dit la jeune femme.

Borel lui lança un regard.

— Je devais lire le numéro, ajouta-t-elle.

— Votre nom ?

— Nora Gavillet.

— Elle est en deuxième année, dit Borel. Charpente navale.

Nora referma la caisse, mais resta près d'eux.

Borel poussa une feuille imprimée vers Maret. La décision portait l'en-tête de la Régie et trois références que personne n'avait complétées à la main. Elle annonçait la radiation du Savoie ainsi que la résiliation, au 31 janvier, de la convention d'usage du chantier.

Le motif tenait en deux lignes : l'unité LR-71, classée hors service depuis 1998, ne répondait plus aux exigences du programme de renouvellement de la flotte.

Aucune voie de recours n'était indiquée.

Au bas de la page, un carré vert contenait un seul mot : VALIDÉ.

— LR-71, dit Maret.

— C'était la Mésange, répondit Borel. Une vedette de service. On l'a découpée à Villeneuve il y a vingt-cinq ans.

— Vous en êtes certain ?

Borel posa deux doigts sur le bord de l'établi. L'index portait une entaille récente, refermée par de la colle.

— J'ai déposé son moteur moi-même.

Maret relut la date de la décision, puis celle de sa notification. Le document avait traversé quatre services en moins de six heures. Aucun nom n'apparaissait avant la signature finale.

Inspecteur au Contrôle cantonal des organismes publics, Maret avait été suspendu de ses fonctions opérationnelles en novembre. Son badge lui ouvrait encore les archives, mais plus les bureaux où les décisions se prenaient. On lui avait confié l'inventaire des dossiers clos, avec l'idée qu'il ne pourrait rien y compromettre.

Borel lui avait envoyé la décision comme on jette une pièce métallique dans un mécanisme : sans savoir ce qu'elle bloquerait.

Maret posa la plaque sur la première page. Le 17 recouvrit presque le 71.

— Vous avez signalé l'erreur ?

— Deux fois.

— À qui ?

— Au service de la flotte. La première fois, on m'a demandé une photographie. La seconde, on m'a répondu que l'identifiant avait été vérifié dans la base.

— Vous avez conservé les échanges ?

Borel désigna un classeur posé près du poêle.

— Tout est là. Enfin, ce qu'ils m'ont laissé imprimer.

Une rafale poussa la neige contre les verrières. Le hangar gémit par endroits, sans que Borel lève les yeux. Il connaissait chacun de ces bruits. Maret retourna la plaque. Quatre trous de fixation occupaient les angles. Une ligne plus claire traversait le revers, protégée de l'oxydation par une ancienne cale de bois. Il approcha la plaque de la coque et observa les marques autour de la zone décapée.

— Elle n'a pas été déplacée récemment.

— Je vous l'ai dit.

— Vous m'avez dit qu'elle était sous la peinture.

Borel retira sa main de l'établi.

— Quelle différence ?

— Celle qui permet de savoir si je regarde une erreur ou une preuve fabriquée.

Nora fit un pas vers lui.

— Vous pensez qu'on l'a mise là après coup ?

— Je ne pense encore rien.

Elle soutint son regard. Sa colère ne venait pas d'être soupçonnée. Elle venait de l'idée qu'il puisse perdre du temps.

— La peinture autour est plus vieille que moi, dit-elle.

— Alors vous pourrez me montrer comment vous le savez.

Elle parut prête à répondre, puis se dirigea vers la coque.

Borel resta devant l'établi.

— La radiation prend effet lundi, dit-il. Après, ils peuvent vider le chantier.

— Qui possède les outils ?

— Cela dépend desquels.

— Et les registres ?

— Cela dépend de l'année.

— La plaque ?

Borel eut un sourire bref.

— Jusqu'à hier, j'aurais dit le bateau.

Au fond du hangar, Nora avait allumé une lampe portative. Le faisceau découpait dans la coque un rectangle de bois pâle.

— Et lundi ? demanda-t-elle. Je viens travailler où ?

Maret regarda la décision, le carré vert, les quatre références automatiques. Puis la coque ouverte, dont chaque réparation portait la trace d'une main différente.

— Je ne sais pas.

Nora acquiesça une seule fois. La réponse ne lui plaisait pas, mais elle semblait préférer cela à une promesse.

Maret remit ses gants.

— Cette plaque ne retourne pas sur le bateau. Vous ne la nettoyez plus. Vous l'enveloppez séparément et vous notez le nom de chaque personne qui la touche.

— Et je la garde où ? demanda Borel.

— Ici, pour l'instant.

Le charpentier regarda autour de lui : les établis, les gabarits suspendus, les outils dont la propriété dépendait de l'année.

— C'est encore ici, chez moi ?

Maret ne répondit pas.

Il ouvrit son carnet et recopia les deux numéros.

LR-17.

LR-71.

Sur la décision, quelqu'un avait déplacé un trait.

Dans le registre, il restait à découvrir qui avait déplacé le bateau.

PREMIÈRE PARTIE — LES NUMÉROS

CHAPITRE 1

L'unité absente

La séance avait commencé sans lui.

Lorsque Maret entra, Daniel Sandoz achevait de présenter la nouvelle flotte sur l'écran mural : quatre unités hybrides, coques d'acier, livrables en trente mois. Sur l'image de synthèse, les bateaux glissaient devant des villages sans routes, sans hôtels et sans grues. L'eau avait un bleu que le lac ne prenait jamais en janvier.

Sandoz s'interrompit.

— Inspecteur Maret. On m'avait annoncé quelqu'un des archives.

— C'est exact.

Maret referma la porte derrière lui.

La salle était trop chauffée. Elle sentait le feutre humide et le café en capsule. Autour de la table siégeaient trois représentants des communes riveraines, la juriste de la Régie, le responsable de la flotte et un homme d'une trentaine d'années dont le badge portait le nom de Joël Perrin, suivi du logo de Vectra Systems.

Aucun dossier papier n'était ouvert.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule — Ce qui cesse d'être visible3

Un bateau peut rester au même quai et cesser d'exister.

Prologue — La plaque de cuivre4

Émile Borel avait posé la plaque entre deux maillets, au centre de l'établi. Il n'y touchait plus.

PREMIÈRE PARTIE — LES NUMÉROS

Chapitre 1 — L'unité absente9

La séance avait commencé sans lui.

Chapitre 2 — Le registre gris19

Lise Aubert travaillait au quatrième sous-sol de la Chancellerie, dans un bureau sans fenêtre.

Chapitre 3 — Trois millimètres29

Émile Borel ne parlait pas de la coque. Il la touchait.

DEUXIÈME PARTIE — LA VALEUR PRUDENTE

Chapitre 4 — La bonne formule40

Vectra Systems occupait deux étages d'un immeuble récent près de la gare.

Chapitre 5 — Le prix des lignes51

Sandoz ne donna rendez-vous à Maret ni dans son bureau ni dans une salle de séance.

Chapitre 6 — Celle qui avait choisi61

Lise donna rendez-vous à Maret dans la salle d'attente de la gare routière.

TROISIÈME PARTIE — CE QUI RESTE

Chapitre 7 — La nuit du chantier72

À vingt-trois heures douze, Maret attendait encore le train lorsqu'il reçut l'appel de Nora.

Chapitre 8 — La carène fantôme	86
---	-----------

À neuf heures, la radiation avait eu lieu.

Note de l’auteur	102
-------------------------------	------------

NOTE DE L'AUTEUR

La Carène fantôme est une œuvre de fiction.

Les personnages, la Régie des Lacs du Centre, le Contrôle cantonal des organismes publics, les communes, les entreprises et les organismes mentionnés dans ce récit sont imaginaires.

Les procédures administratives, les dispositifs techniques et les mécanismes de financement ont été recomposés et simplifiés pour les besoins de l'intrigue. Ils ne décrivent aucune institution ni aucune affaire réelle déterminée.

— Jérôme Michel, 2026

UN BATEAU PEUT DISPARAÎTRE SANS QUITTER LE QUAI.

Au cœur de l'hiver, la Régie des Lacs du Centre ordonne la radiation du Savoie, un navire en bois de trente-sept mètres. Dans les registres, il n'existe déjà plus. Sur sa coque, pourtant, une plaque de cuivre porte encore son véritable numéro : LR-17.

Relégué à l'inventaire des dossiers clos, l'inspecteur Laurent Maret suit la trace de cette différence. Elle le conduit des archives de la Chancellerie aux modèles de risque qui transforment l'absence d'un document en défaut de matière.

Il n'y a ni fraude évidente ni ordre secret. Chacun a protégé quelque chose de légitime : une ligne de transport, des emplois, une mère isolée, une institution fragile. Le dommage appartient à l'enchaînement de ces raisons — et ne semble relever de personne.

Pour rendre au bateau son nom, Maret devra opposer la preuve des choses à l'exactitude des fichiers, au risque de perdre ce qu'il lui reste de fonction.

UNE ENQUÊTE SUR CE QUI DEMEURE
LORSQUE LES REGISTRES CESSENT DE VOIR

